

<http://www.snetap-fsu.fr/AVIS-du-CHSCT-des-17-et-18-octobre.html>



AVIS du CHSCT ministériel des 17 et 18 octobre 2013

- Les Dossiers - Santé et Sécurité au Travail -

Date de mise en ligne : vendredi 20 décembre 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les 4 avis ont été adoptés à l'unanimité (1 [CFDT](#), 1 [CGT](#), 1 [FO](#), 3 [FSU](#), 1 [UNSA](#))

Avis n°1 :

Après avoir entendu le médecin de prévention du ministère et après avoir débattu sur les problématiques liées à la cigarette électronique, le [CHSCT](#) ministériel pense que le principe de précaution doit être appliqué et considère que la cigarette électronique s'apparente à une cigarette classique.

L'utilisation de cette cigarette électronique est donc soumise à la même réglementation que la cigarette classique.

Avis n°2 :

Les membres du CHSCT ministériel constatent un mal-être grandissant des enseignants dans leur fonction.

Le [CHSCT-M](#) demande que la [DGER](#) crée un groupe de travail sur ce sujet avec la participation des organisations syndicales.

Avis n°3 :

Le CHSCT ministériel demande que l'orientation du ministère sur l'articulation entre les [CoHS](#) (Commission Hygiène et Sécurité) et les CHSCT-REA (CHSCT régionaux de l'enseignement agricole) soit rapidement donnée.

Avis n°4 :

Le CHSCT ministériel demande que le ministre du [MAAF](#) soit présent lors de la prochaine séance du CHSCT-M de février.

Cette présence serait un signe fort pour promouvoir la santé et la sécurité au travail dans notre ministère.

[Réponses aux avis transmises aux membres du CHSCTM le 25 mars 2014.](#)